

Réf: Dossier N° 137296

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HAIR SENTRY »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON KOWEIT
NON LOIN DE LA PHARMACIE KOWEIT, Lot 5, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAIR SENTRY »

Objet : Coiffure, esthétique, vente de tissus, pagnes et articles divers, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON KOWEIT
NON LOIN DE LA PHARMACIE KOWEIT, Lot 5, Ilot 40

Dirigeant(s) : M AHOUA AHOUA ANGE MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04859 du 06/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39916/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

